DOCUMENT RESUME

ED 381 014 FL 022 862

AUTHOR Merkt, Gerard
TITLE Vivre Babel au quotidien (Living Babel Every Day).
INSTITUTION Institut Romand de Recherches et de Documentation Pedagogiques, Neuchatel (Switzerland).
PUB DATE Feb 94
NOTE 19p.
AVAILABLE FROM Institut romand de recherches et de documentation pedagogiques (IRDP), Case postale 54, CH - 2007 Neuchatel 7, Switzerland (Swiss Francs 4.-).
PUB TYPE Reports - Evaluative/Feasibility (142) -- Viewpoints (Opinion/Position Papers, Essays, etc.) (120)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC01 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Educational Policy; Educational Strategies; Elementary Secondary Education; Foreign Countries; French; German; Immersion Programs; Italian; Language Maintenance; *Language Role; Models; *Multilingualism; Official Languages; Public Policy; Second Language Instruction; *Second Languages; Uncommonly Taught Languages
IDENTIFIERS *Romansh; *Switzerland; Two Way Bilingual Education

ABSTRACT

A discussion of multilingualism in Switzerland begins with a description of the country's linguistic characteristics. Historical Swiss policy recognizing four official languages, one of which (Romansch) is spoken by very few people, is compared with the current situation in which internal and external migration and multilingualism are common. The minimal role of the schools in helping manage this situation is criticized, but increased efforts to improve education's role are noted, particularly in the areas of bilingual education and language immersion. Three educational models are described briefly. The first allows students to repeat their last year of compulsory schooling in another area of the country. The second model focuses on maintenance of Romansch. The third is two-way bilingual education. Based on current conditions and predicted trends, some possible directions for Switzerland are explored. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED 381 014

VIVRE BABEL AU QUOTIDIEN

Gérard MERKT

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

Minor changes have been made to improve reproduction quality.

- Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Isabelle Steullet
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

OUVERTURES
94.402 - Février 1994

FL022862

BEST COPY AVAILABLE

Illustration tirée de BABYLONIA, Revue pour l'enseignement et l'apprentissage des langues, No 2, 11, 1193, "LES DESSINATEURS ASSOCIÉS R."

VIVRE BABEL AU QUOTIDIEN

Gérard MERKT

INSTITUT ROMAND DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUES
Faubourg de l'Hôpital 43 CH 2007 Neuchâtel Tél. (038) 24 41 91 Fax (038) 259 947

MERKT, Gérard. - Vivre Babel au quotidien / Gérard Merkt. - Neuchâtel : Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1994. - 9 p. ; 30 cm. - (Ouvertures ; 94.402)
Fr. 4.-

Variation linguistique
Suisse
Politique linguistique
Bilinguisme
Multilinguisme
Immersion
Enseignement des langues
Première langue étrangère
Langue allemande
Langue française
Réforme de l'enseignement
Politique de l'éducation
Démographie

La reproduction, totale ou partielle, des publications de l'IRDP est en principe autorisée à condition que leur(s) auteur(s) en ai(en)t été informé(s) au préalable et que les références soient mentionnées.

VIVRE BABEL AU QUOTIDIEN

Gérard MERKT

Résumé

L'auteur décrit la situation linguistique de la Suisse en analysant les différents aspects du plurilinguisme, d'une part au niveau politique et institutionnel, et d'autre part au niveau de la pratique effective des habitants. Enfin, il aborde les problèmes de politique linguistique scolaire en montrant les efforts de réforme de l'enseignement des langues et tout particulièrement les diverses formes d'enseignement par immersion qui se pratiquent ou se mettent en place dans les différentes régions du pays.

BABEL IM ALLTAGSLEBEN

Gérard MERKT

Zusammenfassung

Der Autor beschreit die linguistische Situation der Schweiz, indem er sich mit verschiedenen Aspekten der Mehrsprachigkeit im Hinblick auf die politischen Verhältnisse und auf die sprachlichen Praktiken der Bevölkerung auseinandersetzt. Die Probleme der Sprachpolitik im Bereich der Schule werden schliesslich erwähnt, wobei die neueren Reformbestrebungen des Fremdsprachenunterrichts dargestellt werden. Verschiedene Modelle des Immersionsunterrichts, die in den Sprachregionen bereits eingeführt oder geplant sind, werden vorgestellt.

LIVING DAILY IN THE TOWER OF BABEL

Gérard MERKT

Summary

The author describes the linguistic situation in Switzerland. He analyses the different aspects of plurilinguism : both at political and institutional levels and at its practical daily use level. Finally, he approaches the problems of a school linguistic policy by showing all the work done in the field of a renewal of language teaching, especially in the different forms of teaching by immersion which are already used or are being set in place in different regions of Switzerland.

VIVRE BABEL AU QUOTIDIEN.

FORMES DE PLURILINGUISME DANS UN PAYS PLURILINGUE[1]

1. La Suisse, un pays plurilingue

Dans le concert des nations européennes, la Suisse représente une construction à part. Alors qu'au 19ème siècle se sont constitués les grands Etats-nations, visant à regrouper sur un territoire national et sous une administration centrale des populations participant d'une même culture et pratiquant la même langue, la Suisse est restée au coeur de l'Europe le symbole de la diversité. En effet, elle abrite en son sein pas moins de 26 Etats souverains - les cantons - et une population s'exprimant en quatre langues différentes, à savoir l'allemand, le français, l'italien et le rhéto-romanche. Elle a néanmoins réussi une forme de coexistence qu'on peut globalement qualifier de pacifique.

Certes, la Suisse comporte, en raison de cette diversité culturelle et linguistique aussi un potentiel de tensions qui peut à tout instant s'envenimer et dresser les populations les unes contre les autres. C'est ce que nous avons vécu lors du conflit qui a conduit à la création récente du canton du Jura, né du divorce d'une partie de la population francophone de l'union forcée avec le canton de Berne. Les tensions peuvent également se manifester sous forme de mépris et d'indifférence réciproques. Le "Röstigraben", symbole de l'incompréhension confédérale qui suit très exactement le tracé de la frontière linguistique entre Romands et Alémaniques en est une illustration. Ce fossé signale la division des Suisses à propos d'un certain nombre de questions fondamentales touchant l'avenir du pays telles que l'adhésion à la Communauté européenne, ou le rôle de l'armée.

Mais au fond, il n'y a rien là de particulier. On sait bien que dans les démocraties modernes, les options politiques ne font que rarement l'objet d'un consensus national. Ce qui est cependant frappant, nouveau et inquiétant pour la Suisse c'est que les oppositions se cristallisent de part et d'autre des frontières linguistiques et qu'elles risquent de mettre en péril la cohésion nationale.

Mais examinons plus en détail comment est réglée la coexistence des langues sur le territoire de la Confédération helvétique.

---

1 Contribution au Colloque sur "LES DÉFIS DU BILINGUISME", le 4 décembre 1993 à Bonn(Allemagne).

La Constitution fédérale mentionne dans l'article 116 l'existence de quatre langues nationales dont trois ont le statut de langues officielles. Le rhéto-romanche, quoique reconnu comme langue nationale ne jouit en effet pas du statut de langue officielle ce qui a pour conséquence que les textes émanant du pouvoir central ne sont pas automatiquement traduits dans cette langue.

Il faut dire que le rhéto-romanche est parlé par moins de 1% de la population et qu'il existe de cette langue quatre variétés régionales assez différentes pour rendre malaisée la compréhension entre ses locuteurs.

Avec le "Röstigraben", nous avons fait allusion à l'existence de frontières linguistiques qui sillonnent le territoire national. En effet, les quatre langues se distribuent sur des aires géographiques bien distinctes. La Suisse ne connaît pas une superposition des langues telle qu'elle existe dans de nombreuses régions du monde où, sur un même territoire, cohabitent des populations qui s'expriment dans plusieurs idiomes. Une révision récente de l'article constitutionnel sur les langues a d'ailleurs introduit le principe de territorialité, c'est-à-dire la prescription qui veut qu'une langue soit associée à une aire géographique donnée. Cette disposition qui vise à fixer les limites territoriales des langues a pour principal objectif de protéger les langues de minorité. En réalité, mis à part la langue rhéto-romanche, sérieusement menacée d'extinction parce que rattachée à aucune langue de grande diffusion internationale, on constate sur le territoire de la Suisse une stabilité remarquable des frontières linguistiques depuis la fin du Moyen-Age. Cette réalité s'inscrit en faux contre la crainte atavique des communautés d'expression romane face à une menace impérialiste larvée de la partie alémanique du pays.

Jetons un rapide coup d'oeil sur la distribution géographique et numérique des communautés linguistiques de la Suisse. [voir annexes 1 et 2]

Ce qui frappe d'emblée c'est bien sûr l'écrasante majorité du monde d'expression germanique qui représente environ les deux tiers de la population totale. Les francophones représentent un peu moins d'un cinquième, les italophones (enrichis de tous les migrants de nationalité italienne) constituent 7,6%, alors que les rhéto-romanches plafonnent à 0,6%.

Les langues autres que nationales constituent 8,9% de la population résidente totale, c'est-à-dire plus que les italophones et les rhéto-romanches réunis.

En août 1993, la population étrangère habitant en Suisse totalisait environ 1,24 millions de personnes ou 18% de la population totale. Dans certains cantons frontaliers, plus d'un tiers des écoliers sont d'origine étrangère, ainsi 41,4% à Genève et 33,7% à Bâle.

2. Les Suisses, une population plurilingue?

Le découpage du pays en quatre zones linguistiques ne correspond en réalité pas à un découpage en quatre régions rigoureusement monolingues. L'usage linguistique personnel révèle tout au contraire la coexistence de nombreux idiomes à côté de la langue officielle.

Les recensements de population qui interviennent tous les dix ans ne nous fournissent malheureusement pas de renseignements précis et quantifiés sur le plurilinguisme des habitants de la Suisse. S'il est vrai que tous les Suisses ne sont pas plurilingues, la Suisse comprend néanmoins à l'exemple d'autres petits pays européens tels que Les Pays-Bas ou le Danemark un nombre élevé de personnes qui pratiquent plusieurs langues. Sans pouvoir prendre appui sur des données statistiques précises et fiables, on peut néanmoins estimer que plus d'un tiers de la population jouit d'un plurilinguisme fonctionnel. D'après une étude publiée dans le "Tagesanzeiger" de Zürich du 14.5.93., [voir annexe 3] c'est parmi les germanophones que l'on rencontre le plus faible pourcentage de bilingues (un peu moins d'un tiers); chez les francophones c'est plus de 60% des personnes qui se disent bilingues alors que les italophones se considèrent à plus de 70% bilingues. La palme revient toutefois aux rhéto-romanches dont 80% se déclarent bilingues voire plurilingues.

Certes ce plurilinguisme individuel révèle d'importantes différences en ce qui concerne la pratique effective des codes ainsi que le degré de compétence linguistique. Mais demandons-nous d'où vient le plurilinguisme des Suisses.

- Les flux migratoires externes et internes par-dessus les frontières linguistiques.

- **La formation professionnelle**. L'administration, les grandes régies nationales de même que les entreprises de grande taille telles les banques, les assurances ... qui déploient leurs activités sur l'ensemble du territoire national exigent de leurs cadres qu'ils maîtrisent les langues. Elles leur facilitent d'ailleurs l'apprentissage par des cours ou des stages dans différentes régions linguistiques.

- **Les familles mixtes** où l'on pratique deux, voire trois codes.

- Enfin, une longue **tradition de contacts** les plus variés par-dessus les frontières linguistiques. C'est ainsi que les jeunes filles de Suisse alémanique avaient l'habitude d'accomplir à la fin de la scolarité obligatoire ce qu'on appelle le "Welschlandjahr", c'est-à-dire un séjour comme aide familiale dans des familles de Suisse romande, qui trouvaient ainsi une main-d'oeuvre docile et bon marché. Les jeunes filles y trouvaient leur compte aussi, car le séjour en Suisse romande était synonyme d'aventure et d'indépendance; au contact des

enfants de la famille d'accueil, elles apprenaient le français. Cette pratique existait aussi pour les garçons. Combien de jeunes Romands n'ont-ils pas été envoyés à l'âge des grandes révoltes adolescentes dans une ferme en Suisse alémanique, pour y "manger de la vache enragée" ce qui était synonyme de reprise en main sous la contrainte d'une discipline de fer. Eux aussi apprenaient l'autre langue. Et c'est grâce à cette pratique que vous pouvez rencontrer au cours d'une promenade à travers la campagne vaudoise ou genevoise un agriculteur ou un vigneron tout à fait capable de s'entretenir avec vous dans le plus parfait dialecte bernois ou appenzellois.

3. La part de l'Ecole

Et le rôle de l'Ecole dans tout cela? Il est malheureusement minime sans être totalement négligeable.

En effet, jusqu'au milieu des années 70, l'enseignement d'une langue étrangère était réservé à une élite scolaire et ne débutait que vers l'âge de 12/13 ans, selon des objectifs pédagogiques et des méthodes encore largement empruntés à l'enseignement des langues anciennes.

Ce n'est qu'à partir de 1975, sous l'impulsion des recommandations du Conseil de l'Europe que l'enseignement des langues a été généralisé à l'ensemble de la population scolaire et qu'il a été rendu plus précoce (début à 9/10 ans). Les objectifs ainsi que les méthodes se sont alors orientés vers la communication.

Les premières évaluations de cette réforme tendent à montrer que l'on a misé sur la quantité sans pour autant atteindre la qualité. Pour illustrer le manque d'efficacité de l'enseignement des langues dans le système scolaire actuel, il suffit de considérer que l'on dispense en Suisse romande jusqu'à l'examen de maturité un total de quelques 1500 heures d'allemand pour parvenir en gros au niveau du Zertifikat Deutsch als Fremdsprache, alors que les écoles privées atteignent le même résultat en quatre fois moins de temps, c'est-à-dire après quelques 400-500 heures d'enseignement de type intensif.

Ce qui nous apparaît actuellement comme le frein le plus puissant à l'efficacité dans l'enseignement des langues, c'est:

- la durée à doses homéopathiques (8 ans jusqu'à la maturité à raison de 3-4 heures par semaine)

- le manque de rapport à la réalité sociale et culturelle, la communication s'exerçant dans l'espace artificiel de la salle de classe et non pas au contact de l'univers social et culturel de l'autre communauté.

Face à cette constatation, un nouveau train de réformes qui propose les solutions suivantes est actuellement mis en discussion:

- un enseignement limité dans le temps avec des périodes d'intensification de la dotation horaire, alternant avec des périodes de maintien;

- une institutionalisation et un renforcement des échanges linguistiques (individuels, par classes entières, par enseignants);

- l'enseignement bilingue sous toutes ses formes: classes mixtes, enseignement transdisciplinaire ou immersion;

- une diversification de l'offre avec notamment la possibilité de commencer l'apprentissage d'une langue étrangère dès le jardin d'enfants.

L'abandon du principe d'unification à outrance qui, sous l'étiquette fallacieuse de démocratisation et d'égalité des chances imposait le même menu à toute la population scolaire, est de nature à donner un nouveau souffle à l'enseignement des langues. Celui-ci pourra désormais se consommer à la carte, les parents ayant le choix parmi de multiples voies de formation (précocité, enseignement bilingue ou encore la ration minimale de la voie traditionnelle).

L'apprentissage des langues devrait à l'avenir fonctionner selon le principe modulaire permettant en fonction des ambitions, des aptitudes et des besoins personnels des élèves de renforcer, de mettre temporairement en veilleuse, ou d'abandonner à un certain niveau l'apprentissage des langues.

Actuellement nous sommes encore dans la période de gestation du train de réformes qui vient d'être esquissé. L'expérience montre que toute innovation comporte une part de risques. Néanmoins sur certains aspects de cette réforme la voie est déjà bien tracée en particulier en ce qui concerne l'enseignement bilingue. En effet, nous pouvons nous appuyer sur les expériences positives de deux décennies d'enseignement immersif au Canada, ainsi que sur les succès remportés avec cette forme d'enseignement un peu partout en Europe.

4. Modèles suisses d'enseignement bilingue

D'ailleurs en Suisse même il existe de longue date des formes d'enseignement bilingue qui fonctionnent parfaitement. On en a peu parlé parce qu'ils n'ont pas fait l'objet d'accompagnement ni d'évaluation scientifiques. Ces modèles ont été mis en place sous la pression des besoins locaux avec les moyens du bord en s'appuyant exclusivement sur l'expérience et la compétence de praticiens. J'aimerais, pour terminer en présenter quelques-uns.

Le premier, sous l'appellation de **dixième année scolaire bilingue** concerne un enseignement en immersion totale pour des enfants désireux de refaire leur dernière année de scolarité obligatoire dans une autre partie linguistique du pays.
Cette offre connaît un succès grandissant, les destinataires y trouvant au moins trois avantages:

- renforcement des connaissances acquises dans la dernière année de scolarité obligatoire;

- utilisation intelligente du temps à une époque où il n'est pas facile de décrocher une place de travail ou d'apprentissage;

- apprentissage sans douleur d'une autre langue.

La dixième année de scolarité bilingue a été instituée dans le canton bilingue de Fribourg qui a créé un office de placement à cet effet.

Le deuxième modèle que j'aimerais vous présenter brièvement concerne les enfants d'expression rhéto-romanche du canton des Grisons.

Dès leur entrée à l'école publique, ils sont scolarisés en langue allemande. Mise à part une tranche de 2-3 heures hebdomadaires, consacrées à la langue maternelle, les enfants sont scolarisés pour l'ensemble du programme en allemand. Et c'est dans cette langue qu'ils apprennent à lire et à écrire. Ce n'est qu'au fil des années que la langue maternelle prend une plus grande place dans le programme scolaire.

Les enseignants sont eux-même bilingues et l'école fonctionne selon des principes didactiques extrêmement simples. Ainsi lorsqu'au début, les enfants interviennent en rhéto-romanche, le maître traduit ce qu'ils ont voulu exprimer et il leur demande de répéter en allemand. Le résultat de ce traitement de choc est un bilinguisme parfait des enfants lorsqu'ils quittent l'école.

Il convient de mentionner que cette forme de scolarisation forcée dans une langue étrangère est bien acceptée par la population, car c'est la seule façon de garantir sa survie économique. En effet, toute voie de formation professionnelle au-delà de la scolarité obligatoire passe par une école germanophone et la compétence linguistique est la première des conditions du succès professionnel.

Le troisième modèle est celui des **écoles dites bilingues** qui sont en train de se mettre en place dans les régions bilingues des cantons du Valais et de Fribourg. Les classes y sont constituées d'une population mixte d'enfants appartenant aux deux communautés linguistiques. L'enseignement y est dispensé par moitié dans l'une et l'autre langue.

Il s'agit-là d'une nouveauté qui marque un tournant dans la manière d'appréhender le bilinguisme dans les régions frontières. Jusqu'à présent, on prenait en effet soin de séparer les enfants de chaque communauté linguistique, les uns entrant dans l'école allemande, les autres dans l'école française, avec des solutions coûteuses de transport d'une commune à l'autre lorsque le nombre des enfants d'une communauté n'était pas assez élevé pour justifier l'ouverture d'une classe dans l'école communale.

L'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel est un autre exemple de section d'immersion au bénéfice des enfants proches de la frontière linguistique. Les habitants germanophones de la région des lacs proches de la frontière avec le canton francophone de Neuchâtel ont le choix entre la fréquentation d'une Handelsschule à Berne éloignée de quelque 60 kilomètres et l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel située à une vingtaine de kilomètres avec de bonnes liaisons ferroviaires.

Pour accueillir ces élèves germanophones, l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel a ouvert une section spéciale dans laquelle, mis à part l'enseignement de la langue maternelle, toutes les disciplines sont enseignées en français. Le résultat est que ces élèves peuvent être considérés comme bilingues lorsqu'ils quittent l'école après trois ou quatre ans de formation. Les enseignants estiment qu'après une période de six à douze mois d'adaptation, la langue étrangère ne constitue plus un obstacle à l'acquisition des connaissances dans les différentes disciplines scolaires.

Tous les modèles présentés jusqu'ici concernent surtout les régions frontières qui découvrent peu à peu les avantages d'une formation bilingue.

Dans les autres parties du pays, plus éloignées des frontières linguistique, on s'intéresse également de plus en plus à l'enseignement bilingue. L'initiative a été prise par les Ecoles privées qui ont été les premières à percevoir les besoins de formation nouveaux. C'est ainsi qu'à Genève s'est ouverte à l'**Ecole Moser,** une section d'allemand, où les élèves reçoivent une partie de l'enseignement en langue allemande. Une originalité de cette école est qu'elle se préoccupe aussi de développer la compétence linguistique en langue maternelle. C'est ainsi que les élèves acquièrent la terminologie spécifique des différentes disciplines scolaires à l'occasion des révisions qui présentent dans la langue maternelle les notions nouvellement enseignées.

5. Perspectives d'avenir pour la Suisse

La nécessité d'un renforcement de la compétence linguistique est aujourd'hui reconnue dans tous les milieux. L'apprentissage des langues est considéré comme l'instrument privilégié pour assurer la cohésion et la compréhension nationale, mais il est aussi considéré comme une des clés garantissant l'ouverture des échanges

commerciaux et culturels avec le monde extérieur qui, pour un petit pays comme la Suisse, sont d'une importance vitale.

Les systèmes scolaires sont prêts à s'ouvrir à des formes plus performantes. Ainsi la CDIP (Conférence des directeurs cantonaux des Départements de l'instruction publique) s'apprête à recommander aux cantons la création de sections bilingues.

Quelles sont les chances et les obstacles dans un pays plurilingue comme la Suisse? Pour les évaluer brièvement, nous nous appuyerons sur un modèle emprunté à un rapport du Gouvernement canadien qui présente les différentes variables influençant l'apprentissage d'une langue seconde. [voir annexe 4, tirée de "Orientations de l'enseignement du français, langue seconde, et de l'immersion", 1991, p.10]

Quelles sont les zones où la Suisse dispose d'indéniables avantages?

- Nous jouissons de **l'appui communautaire.** En effet aussi bien les milieux politiques qu'économiques sont disposés à favoriser par tous les moyens l'apprentissage des langues.

- Les Suisses sont quotidiennement placés dans des **situations de contact informel avec les langues étrangères.** Cela commence sur la table du petit déjeuner où la brique de lait et le pot de confiture comportent des inscriptions en trois langues. Cela se poursuit dans les transports publics où on vous instruit en trois langues sur la façon de se comporter. La publicité et les médias font un usage abondant des langues étrangères. Ainsi tout citoyen helvétique est entouré dans sa vie quotidienne d'une multitude de langues.

- **La qualité de l'environnement linguistique** est excellente. La majorité des maîtres de langue enseignent dans leur langue maternelle. Le recrutement ne pose pas de problème, du moins en ce qui concerne les langues nationales.

Les points faibles de la Suisse par rapport au modèle canadien se situent au niveau personnel et émotionnel.

- **Les attitudes et la motivation** des enfants face à l'apprentissage des langues sont empreintes d'une longue tradition de préjugés négatifs. Ainsi la langue allemande est jugée par les Suisses romands comme difficile. La culture suisse alémanique est considérée avec mépris, les dialectes constituent un obstacle grave à la compréhension et à tout cela s'ajoute le complexe du minoritaire tenu dans la dépendance économique par les centres de décision situés en Suisse alémanique.

En ce qui concerne enfin le secteur très important des **modèles organisationnels et pédagogiques,** il faut avouer qu'ils n'existent pour l'instant qu'à l'état embryonnaire. Néanmoins, nous pouvons nous appuyer sur les expériences positives réalisées ailleurs. Les possibilités d'échanges qu'offre un petit pays plurilingue sont à exploiter au maximum. Nous connaîtrons sans doute à un degré moins aigu que d'autres pays le problème du recrutement d'un corps enseignant linguistiquement compétent. Il devrait en effet être relativement aisé d'"importer" les maîtres de branches (Fachlehrer) des diverses régions linguistiques du pays. Il reste néanmoins à les former en didactique des langues de façon qu'ils adaptent leur enseignement à un public d'apprenants de langue étrangère. Il nous reste en outre à créer ou à adapter des moyens d'enseignement destinés spécifiquement à l'enseignement transdisciplinaire des langues.

Cette double tâche mérite d'être abordée avec sérieux si nous voulons renforcer l'efficacité de l'enseignement des langues et faire en sorte que non seulement la Suisse, mais aussi les Suisses soient un jour plurilingues.

IRDP/Recherche
Neuchâtel, janvier 1994
(H:\egu\crea\94-402)

ANNEXE 1

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE DES 4 LANGUES NATIONALES

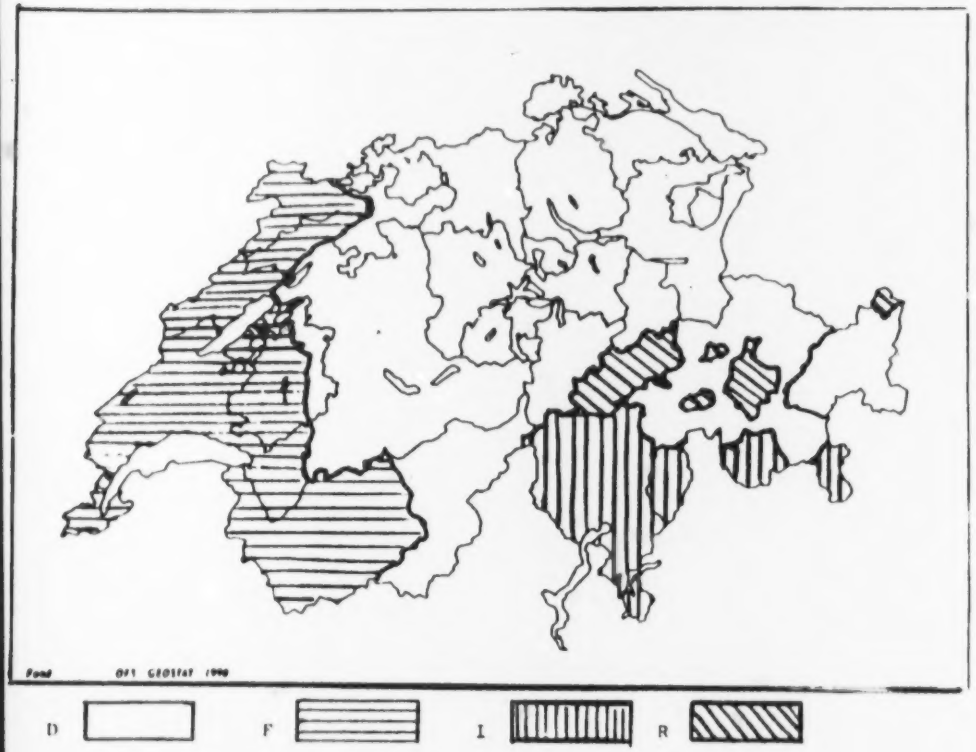

ANNEXE 2

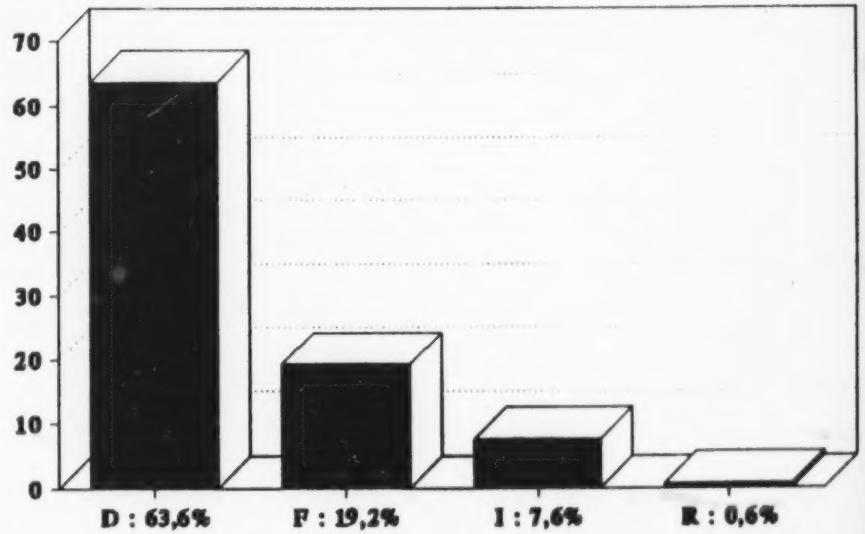

ANNEXE 3

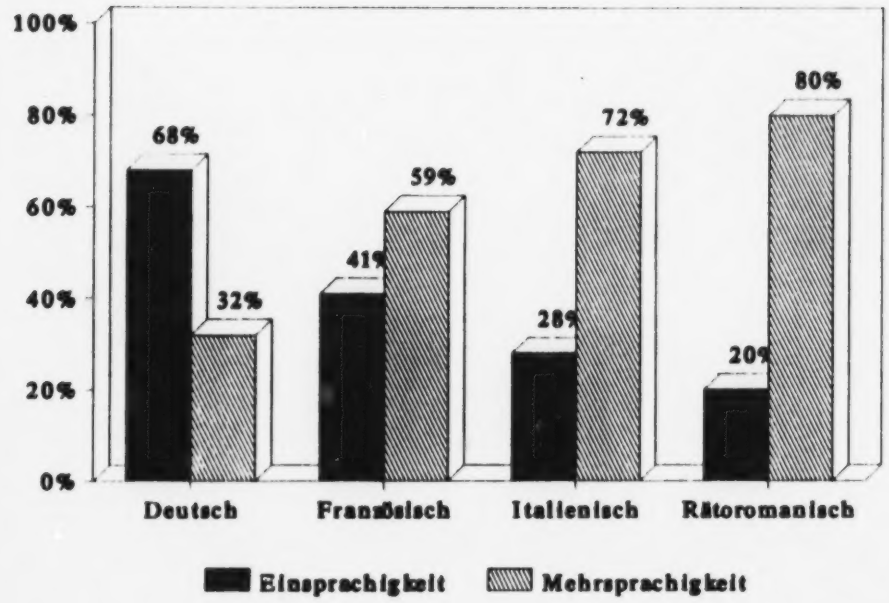

ANNEXE 4

Variables qui influent sur l'apprentissage d'une langue seconde

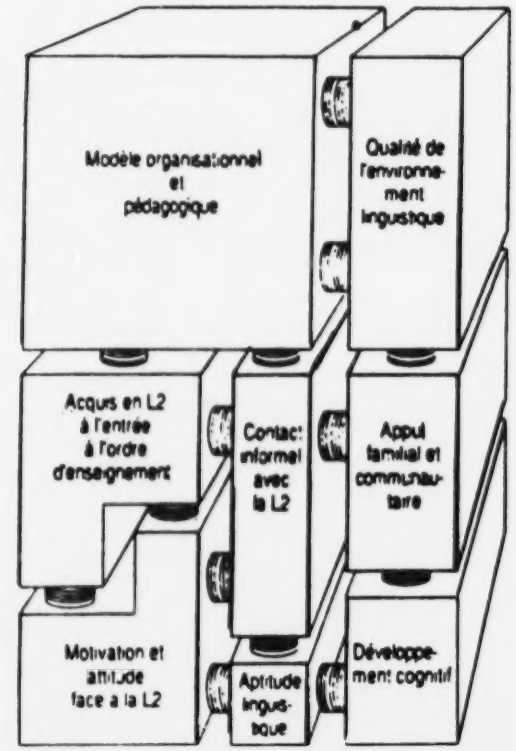
Modèle organisationnel et pédagogique
Qualité de l'environnement linguistique
Acquis en L2 à l'entrée à l'ordre d'enseignement
Contact informel avec la L2
Appui familial et communautaire
Motivation et attitude face à la L2
Aptitude linguistique
Développement cognitif